



Fédération  
Histoire  
Québec

Mathieu Lacombe  
Ministère de la Culture et des Communications  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, bloc A, 1er étage  
Québec (Québec) G1R 5G5  
418 380-2310  
[ministre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcc.gouv.qc.ca)

**Objet : Lettre d'appui au classement de la vespasienne du parc Antoine-St-Onge à Shawinigan**

Monsieur Lacombe,

La Fédération Histoire Québec souhaite présenter son soutien à l'annonce de l'étude du ministère de la Culture et des communications du Québec pour le classement de la vespasienne du parc Antoine-St-Onge de Shawinigan. Nous nous réjouissons de la mise sur pause des démarches pour la démolition de ce bâtiment qui présente une valeur patrimoniale importante.

La vespasienne du parc Antoine-St-Onge (Saint-Marc) est un bâtiment de service pour les utilisatrices et utilisateurs de la piscine extérieure du parc. Celle-ci a été conçue en 1938 par l'architecte Jules Caron et fut construite entre 1939 et 1940. Inspiré du courant architectural *Streamline Moderne*, l'édifice reprend les formes d'un paquebot en mouvement. Très peu d'exemples de ce courant architectural moderne se retrouvent sur le territoire québécois. D'où l'importance de sa préservation pour les générations futures.

L'annonce de la démolition de la vespasienne a créé une onde de choc dans le secteur de la préservation du patrimoine bâti comme nous avons pu constater par les différentes prises de position à son sujet. Rappelons que les plans de rénovations initiaux présentés par la ville incluaient sa conservation et des travaux réfection devaient être faits pour améliorer les installations intérieures. La ville avait d'ailleurs souligné sa valeur patrimoniale dans un communiqué de presse annonçant les travaux de la piscine. Elle avait également reconnu son importance en l'inscrivant à son inventaire du patrimoine bâti (2009-2022) en 2015, comme le démontre le site internet du Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Nous sommes conscients des défis liés à la restauration des bâtiments anciens, notamment les coûts importants que peuvent entraîner de telles rénovations. Toutefois, nous nous opposons à la démolition d'un bâtiment existant pour en reconstruire un nouveau à usage identique en reproduisant simplement les formes. Le caractère patrimonial réside avant tout dans l'authenticité, et non dans la simple imitation.



Fédération  
Histoire  
Québec

Par cette lettre, nous exprimons l'espoir qu'une étude approfondie de ce dossier conduira à la préservation de la vespasienne. Nous souhaitons également la reprise des travaux de réfection de la piscine permettant sa réouverture dans un avenir rapproché pour la population de Shawinigan.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

J.-Louis Vallée  
Président du conseil d'administration  
Fédération Histoire Québec

Clément Locat  
Président du comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec